

AMY, *Ami*, *l'Ami*, *Amy-le-Grand* (*Amedeium*), à la limite septentrionale du canton, entre *Crapeaumesnil*, *Fresnières* à l'ouest, *Lassigny*, *Candor*, au midi, *Avricourt* à l'est.

La commune d'*Amy* forme une vaste plaine qui s'étend principalement dans la direction du nord au midi, et qui se lie au pays de Santerre. Toute la région méridionale est couverte de bois qui occupent plus de la moitié du territoire; l'une des sources de l'Avre naît dans ces bois.

Le village est placé dans la région septentrionale, au milieu des terres labourables; il est formé d'une longue rue et de quelques embranchemens.

Amy existait avant le onzième siècle; son église fut dotée vers 1030 par Hardouin de Croy, évêque de Noyon.

La seigneurie de ce lieu appartenait, au quinzième siècle, à la maison de Belloy, l'une des plus anciennes de Picardie. Diane, fille et héritière de Charles de Belloy, l'apporta en mariage, l'an 1659, à Jean Scarron, conseiller au parlement, en faveur duquel cette terre fut érigée en marquisat par lettres du mois de septembre 1678. Elle était possédée, dans le dix-huitième siècle, par le marquis de la Chesnelaye, et passa après sa mort, arrivée en 1767, dans la maison de Soyécourt; des alliances l'ont transférée successivement à M. le comte de *Saint-Aulaire*, aujourd'hui ambassadeur, et à M. le duc *Decazes*, pair de France, ancien ministre.

Le château, situé à l'est du village, était entouré de fossés; il a été démoli, et l'on n'a laissé debout que deux pavillons construits en briques, les fossés ont été convertis en pépinières.

La cure d'*Amy*, aujourd'hui succursale sous le titre de *St-Jean-Baptiste*, était conférée par l'évêque de Noyon. La commune de *Crapeaumesnil* y est annexée.

L'église fut brûlée le 2 janvier 1693 par la foudre qui tomba sur le clocher à dix heures du soir; le feu, excité par un vent effroyable, gagna la grosse charpente, fondit deux cloches, et réduisit en cendres presque tout l'édifice. Il a été reconstruit en briques, et le nouveau clocher a été établi à côté de l'ancien portail qui datait de la renaissance des arts. On a ajouté, en 1778, un rang de bas-côtés, en sorte que la forme générale du vaisseau est devenue fort irrégulière; l'ensemble est vaste et aéré; six croisées éclairent

bien le chœur qui est orné d'une boiserie; les voûtes ont été remplacées par un simple plancher.

On conserve dans cette église un morceau de la vraie croix. Il y a un autel particulier dédié à S. Saturnin, évêque et martyr, qui guérit, dit-on, du mal de tête. On y fait, le vingt-neuf novembre, un pèlerinage qui dure neuf jours, et qui attire chaque année une centaine de personnes venant de dix lieues à la ronde.

On a incrusté dans le mur de face du bas-côté, près du portail, une pierre de l'ancienne église, sur laquelle on lit cette inscription :

*Le 5 aoust 1653, le
prince de Condé
sièga Roye, l'empo-
-rta, et ravagea les
habitans d'Amy dans
les bois d'Haussu.*

A cette époque, le pays de Santerre fut dévasté par les troupes espagnoles sous les ordres du grand Condé; les habitans des campagnes se cachaient dans les bois ou se réfugiaient dans les villes pour échapper à la cruauté du soldat.

Le 30 avril 1756, à neuf heures du soir, on ressentit dans le village d'Amy une secousse de tremblement de terre qui fut précédée d'un bruit semblable au roulement d'un carrosse; cette secousse dura une minute, sans causer aucun dommage; il n'en fut pas ainsi en d'autres parties de la Picardie. Le 15 mai suivant, on éprouva de nouveau le même phénomène.

Amy-le-Petit, ancien hameau, tient maintenant sans discontinuité au chef-lieu. Un autre hameau, nommé *Vaux*, a été détruit depuis très-long-tems.

Le *Moulin-d'Amy* forme un écart sur la limite au nord-ouest du village.

On trouve en divers triages des bois d'Amy, des fondations d'édifices qui ont dû être considérables. On voit au lieu nommé la *Potelette*, sur le chemin de *Candor*, les fossés larges et profonds d'un ancien fort qu'on croit avoir été occupé par les Templiers. La tradition locale conserve le souvenir de plusieurs sièges soutenus avec succès par cette forteresse entièrement détruite depuis une époque qu'on ne connaît plus.

La commune possède un presbytère bâti en 1689 par M. *Froissart*, et une maison d'école trop petite, couverte en chaume. Le cimetière, clos de murs, entoure l'église.

Il y a deux moulins à vent dans l'étendue de la commune.

Contenance : Terres labourables, 532 h. 13,80. — Jardins d'agrément, 0 h. 70,80. — Jardins potagers, 15 h. 16,75. — Prés, 12 h. 63,45. — Bois, 668 h. 27,30. — Friches, 0 h. 19,85. — Eaux, 0 h. 14,30. — Routes, chemins et places, 24 h. 87,85. — Propriétés bâties, 5 h. 28,55. — Total, 1259 hect. 42,65.

Distance de *Lassigny*, 7 k. — De Compiègne, 3 m. 5 k. — De Beauvais, 9 m. 5 k. — Marché, Roye. — Bureau de poste, Noyon. — Population, 490. — Nombre de maisons, 113. — Revenus communaux, 371 f. 65 c.